



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2020

N° DEL 2020.06.03/053

Thème : FINANCES 2

Objet : Approbation du
compte de gestion
2019 – Budget principal
et budget annexe de la
régie municipale
briançonnaise de
stationnement.

Convocation :

Date : 28/05//2020

Affichage : 28/05/2020

Nombre de membres
du conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 17

Nombre de
suffrages
exprimés : 21

Le **mercredi 3 juin 2020** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

Étaient Présents :

GUÉRIN Nicole, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARTINEZ Gilles, DJEFFAL Mohamed, GAILLARD Éliane, PROREL Alain, FABRE Mireille, RASTELLO Anne, GRYZKA Romain, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Émilie, DAZIN Florian.

Étaient représentés :

PETELET Renée donne pouvoir à GUÉRIN Nicole ;
KHALIFA Daphné donne pouvoir à FROMM Gérard ;
BRUNET Pascale donne pouvoir à RAVEL Fanny ;
ROMAIN Manuel donne pouvoir à DJEFFAL Mohamed ;

Absents excusés :

POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, MARCHELLO Marie, PETELET Renée, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, FERRAINA Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel, HOLLARD Rémi, PEYTHIEU Éric, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLA

Secrétaire de séance : DJEFFAL Mohamed



Rapporteur : FROMM Gérard

Considérant le budget primitif pour l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats de paiement, le compte de gestion dressé par le comptable public accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Considérant qu'un conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer du compte de gestion dressé par le comptable public ; après avoir entendu et approuvé le compte administratif pour l'exercice 2019 ;

Après s'être assuré que le comptable public a repris dans ses comptes le montant de chacun des soldes figurant au bilan de la commune, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant qu'il y a correspondance parfaite entre les chiffres du compte administratif du Maire de Briançon, ordonnateur de la commune, et ceux du compte de gestion du Trésorier de Briançon, comptable public, sur l'exécution du budget pour 2019 ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget principal de la commune de Briançon et sur celle du budget annexe de la régie municipale briançonnaise de stationnement pour l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Ceci exposé, après en avoir délibéré, conseil municipal décide :

- De déclarer que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2019 par Monsieur le Trésorier de Briançon, comptable public de la commune, pour le budget principal et pour le budget annexe de la régie municipale briançonnaise de stationnement, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent aucune observation ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, un conseiller municipal délégué ou le directeur général des services, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

FINANCES 2 DEL 2020.06.03/053

PUBLIÉ LE

09 JUIN 2020

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,
Gérard FROMM

